

Sur le terrain Exemple de réalisation

Où ?

Talmont-Saint-Hilaire

Quoi ?

Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois pour chauffer 3 bâtiments.

Comment et combien ?

- Chaufferie bois d'une puissance de **250 kW**
- Besoins thermiques : **675 MWh**
- **230 tonnes de bois/an**
- Appoint en gaz naturel (2 x 350 kW)
- **120 tonnes de CO₂ évitées**
- Coût de l'opération : **1 M€ HT** (coût total estimé de l'opération) financé en partie par le Fonds chaleur et les certificats d'économie d'énergie (CEE)



Vous avez un projet ?

Un bâtiment de votre parc se trouve à proximité de sites consommateurs de chaleur ? Votre collectivité a un projet ?

Évaluez en un coup d'oeil le potentiel local de réseaux de chaleur



Votre interlocuteur



Chaleur

*Distribuer l'énergie
en circuit court*

UNE RÉGIE

POUR PRODUIRE ET DISTRIBUER LA CHALEUR RENOUVELABLE



Solaire
thermique



Bois



Géothermie



Chaleur
fatale



Thalassothermie



Réseau
de chaleur

La chaleur renouvelable : une solution vertueuse sur les plans économique et environnemental



La chaleur représente 50%* de la consommation d'énergie en France



23%* de la chaleur produite provient de ressources renouvelables. Des ressources locales et renouvelables peuvent se substituer aux énergies fossiles. Elles sont une réponse aux enjeux de transition énergétique et à la volatilité des marchés de l'énergie.

*Source ADEME

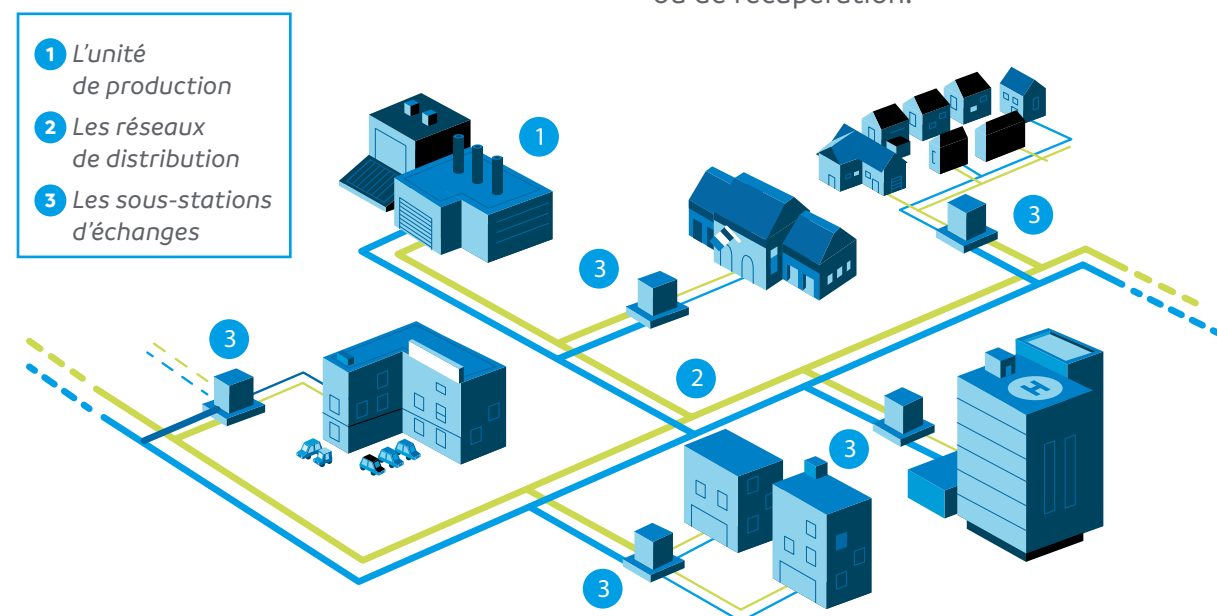
Pourquoi développer la chaleur renouvelable ?

La chaleur renouvelable est une réponse aux enjeux de transition énergétique car y recourir c'est :

- valoriser des ressources renouvelables locales ;
- respecter les engagements réglementaires ;
- stabiliser les dépenses énergétiques, le coût de la ressource est mieux maîtrisé ;
- soutenir une filière économique locale, par exemple en s'appuyant sur les agriculteurs du territoire pour la filière bois gérée durablement ;
- diversifier le mix énergétique ;
- décarboner les consommations.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain (RCU) ?

Un réseau de chaleur urbain est un système de distribution d'énergie thermique. La chaleur est produite par une chaufferie centrale et acheminée à travers un réseau de canalisations souterraines pour chauffer les bâtiments d'un quartier ou d'une ville. Il permet une mutualisation des besoins en chauffage et favorise l'utilisation d'énergies renouvelables ou de récupération.



Connaissez-vous la régie SYDEV Chaleur ?



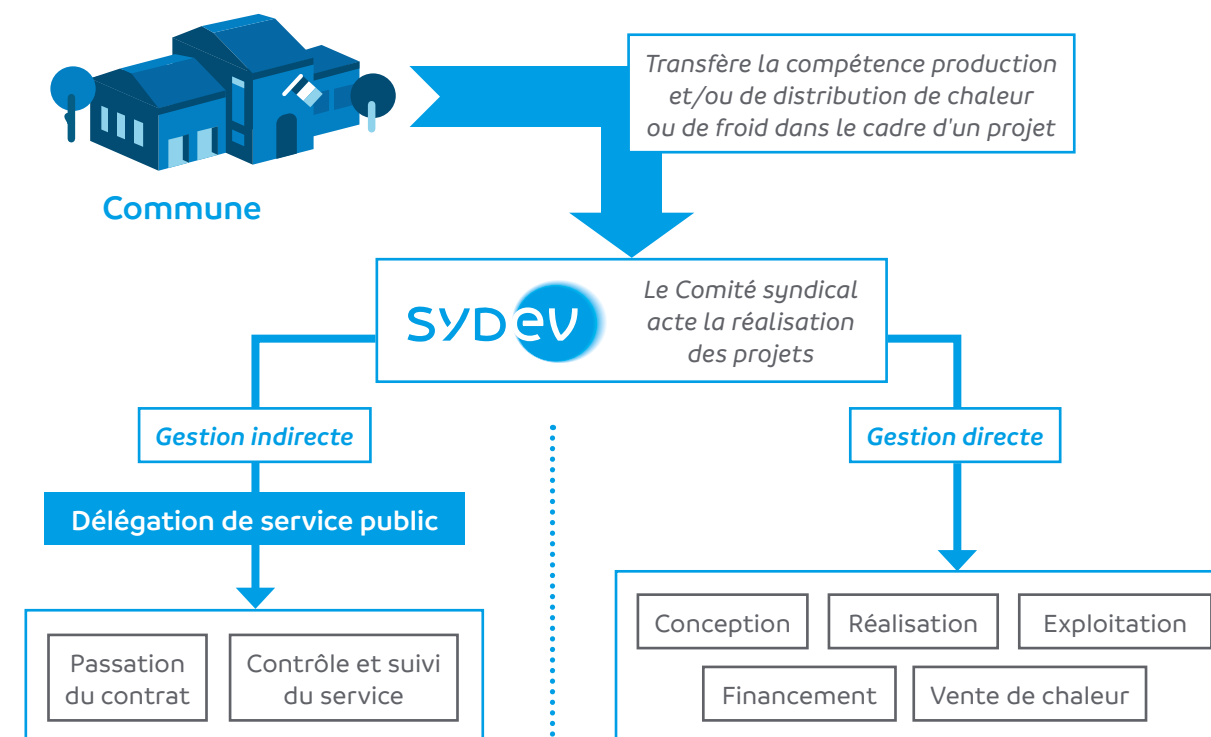
Missions

SYDEV Chaleur est une régie à seule autonomie financière. Cette activité constitue un service public industriel et commercial (SPIC).

Avec cet outil, le SYDEV peut assurer le portage, la gestion et le financement du service public de production et/ou de distribution de chaleur ou de froid sur le territoire des collectivités ayant transféré leur compétence au SYDEV.



Mode de fonctionnement



Acteurs et gouvernance des projets

- Le Comité syndical acte les conditions de réalisation des projets (budget, réalisation, tarification).
- Un conseil d'exploitation composé d'élus et d'agents du SYDEV émet un avis sur les conditions de réalisation des projets, puis sur la gestion des opérations.

- Un comité de pilotage composé d'élus de la commune et d'élus référents de la régie propose un projet, suit son fonctionnement et préconise des évolutions le cas échéant.
- Possibilité de créer un groupe local de suivi composé d'acteurs impliqués dans le projet qui émet un avis sur l'impact local.